

COMMUNIQUE DE PRESSE

5 Octobre 2009

LuxFLAG décerne son Label Microfinance à un
Véhicule d'Investissement en Microfinance (VIM):

Advans S.A. SICAR

L'agence Luxembourgeoise de labellisation des fonds (LuxFLAG), créée en Juillet 2006, vient de décerner pour la première fois son Label Microfinance à un VIM prenant la forme d'une "Société d'Investissement en Capital à Risque" (SICAR): Advans S.A. SICAR.

Advans SA est une société d'investissement enregistrée au Luxembourg, qui a été créée en décembre 2005 et dispose d'un capital de 17,1 millions EUR. La mission d'Advans SA est de bâtir un réseau d'institutions financières offrant des produits de crédit et de dépôt et d'autres services financiers classiques aux micro, petites et moyennes entreprises qui ont un accès limité, voire inexistant, au système financier formel.

La stratégie d'Advans SA est de créer de nouvelles IMF, conjointement avec d'autres investisseurs partageant les mêmes objectifs: retour sur investissement et développement. Aujourd'hui Advans SA a investi dans 5 IMF : Amret (Cambodge), Advans Cameroun, Advans Ghana, Advans Banque Congo et Advans Côte d'Ivoire.

Advans SA est gérée par Horus Development Finance, son actionnaire fondateur, et réunit à son capital la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque de Développement KfW, la Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO), le Groupe CDC du Royaume Uni, l'Agence Française de Développement (AFD) et la Société Financière Internationale (IFC). Plus d'informations sur: www.advansgroup.com

La liste des fonds labélisés par LuxFLAG comprend désormais les huit VIMs suivants:

- Advans S.A. SICAR
- Dexia Micro-Credit Fund
- Dual Return – Vision Microfinance
- European Fund for Southeast Europe (EFSE)
- responsAbility Global Microfinance Fund
- responsAbility SICAV (Lux) – Microfinance Leaders
- responsAbility SICAV (Lux) – Mikrofinanz-Fonds
- Rural Impulse Fund SA

Avec près de 1.6 milliards d’Euros d’avoirs sous gestion en Juin 2009, les huit fonds labélisés par LuxFLAG représentent environ 85% du total des avoirs sous gestions des 15 fonds d’investissement en Microfinance domiciliés à Luxembourg.

Des informations détaillées sur les huit fonds ayant reçus le Label sont disponibles sur le site internet de LuxFLAG : www.luxflag.org. Ce site contient également la liste des critères d’éligibilité ainsi qu’un dossier de candidature téléchargeable pour les institutions souhaitant obtenir un Label.

L’objectif principal du Label LuxFLAG est d’assurer aux investisseurs que les fonds dans lesquels ils investissent sont effectivement, de manière directe ou indirecte, investis en microfinance. Cependant le Label ne constitue en aucun cas une garantie de performance ni une recommandation en matière d’investissement.

At Advans S.A., pour de plus amples informations veuillez contacter :

Claire Leprince, Chargée de communication

Steven Duchatelle, Responsable de l’unité investissement

cleprince@advansgroup.com / sduchatelle@advansgroup.com

ou www.advansgroup.com

T: +33 1 53 32 75 75

At LuxFLAG, Pour de plus amples informations veuillez contacter :

Daniel Dax, General Manager

Laëtitia Hamon, Business Development Officer

daniel.dax@luxflag.org / Laetitia.hamon@luxflag.org

ou www.luxflag.org

Tel : +352 22 30 26 – 1

Note de rédaction

L'agence Luxembourgeoise de labellisation des fonds (LuxFLAG), est une entité indépendante qui compte parmi ses membres fondateurs des représentants du secteur privé, des ONG et l'État du Grand-Duché de Luxembourg. Les membres fondateurs de LuxFLAG sont :

- l'État du Grand-Duché de Luxembourg
- le Fonds Européen d'Investissement (FEI – membre du groupe de la Banque Européenne d'Investissement)
- l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL)
- L'Appui au Développement Autonome (ADA)
- l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI)
- l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF)
- la Bourse de Luxembourg

Les fonds labélisés par LuxFLAG en 2009



Le **Dexia Micro-Credit Fund** dont la création remonte à 1998 est le fonds d'investissement en micro-finance le plus ancien domicilié au Luxembourg. Le fonds est commercialisé par Dexia Banque Internationale au Luxembourg (BIL), a pour dépositaire RBC-Dexia et pour gestionnaire Dexia Asset Management. Blue Orchard, société de conseil en investissement basée à Genève et spécialisée dans la micro-finance, est quant à elle le gestionnaire du portefeuille micro-finance du fonds.



Le **European Fund for Southeast Europe**, mieux connu sous le nom de EFSE a été créé le 15 Décembre 2005. Ce partenariat entre le secteur public et le secteur privé est le premier dans son genre. Dirigé par KfW, EFSE compte parmi les trois véhicules d'investissement en micro-finance les plus importants au monde. Le fonds a pour gestionnaire Oppenheim Asset Management Services au Luxembourg et pour conseiller en investissement ConCap Connective Capital, basé à Francfort. Citibank Luxembourg opère en tant qu'administrateur et banque dépositaire du fonds.



Le **responsAbility Global Microfinance Fund** , le fonds est géré par Crédit Suisse Microfinance Fund Management Company, Luxembourg, et le conseiller en investissement est la société responsAbility Social Investment AG, basée à Zurich, et spécialisée dans les investissements à caractère sociaux dans les pays en transition et en voie de développement. Le fonds est administré par Crédit Suisse Asset Management Fund Service (Luxembourg) S.A., la banque dépositaire étant Crédit Suisse (Luxembourg) S.A. Le fonds investit principalement en titres de créances et de manière plus limitée dans des actions. Le fonds a été créé le 25 Novembre 2003.



Le **Dual Return Fund – Vision Microfinance** , est une SICAV-partie II créée le 25 Avril 2006 au Luxembourg. La société est commercialisée par l'allemand PEH Wertpapier AG, gérée par Absolute Portfolio Management GmbH à Vienne, et le conseiller en investissement est la société Genevoise Symbiotics S.A. UBS Funds Services Luxembourg S.A. est quant à elle l'administrateur et UBS (Luxembourg) S.A. la banque dépositaire.



Le **responsAbility SICAV (Lux)** , est une structure qui comprend deux compartiments le responsAbility Mikrofinanz-Fonds et le responsAbility Microfinance Leaders Fund. Il s'agit d'une société d'investissement autogérée administrée par le groupe Credit Suisse Asset Management Fund Service (Luxembourg) S.A. Le conseiller en investissement est responsAbility Social Investments AG, basé en Suisse. Credit Suisse (Luxembourg) S.A. en est la banque dépositaire. responsAbility SICAV est le plus récent Véhicule d'Investissement en Microfinance (VIMs) enregistré le 15 Novembre 2006 sur la liste officielle des fonds d'investissements.



Le **Rural Impulse Fund SA, SICAV-FIS (RIF)** , est un fonds d'investissement en Microfinance qui contribue à réduire la pauvreté dans les zones rurales des pays en développement. RIF se considère comme précurseur concernant l'accès au financement commercial des Institutions de Microfinance présentes dans les zones rurales et qui parviennent avec succès à offrir des services financiers aux pauvres tout en démontrant leur viabilité financière. Les investisseurs regroupent à la fois des institutions de Développement Financières (La Banque Européenne d'Investissement, FMO aux Pays-Bas, la Société Financière Internationale (IFC), et BIO en Belgique) ainsi qu'un groupe d'investisseurs privés. RIF a été développé et commercialisé par Incofin, qui est également le conseiller en Investissement du Fonds.



Advans S.A. SICAR, est une société d'investissement enregistrée au Luxembourg, qui a été créée en décembre 2005 et dispose d'un capital de 17,1 millions EUR. La mission d'Advans SA est de bâtir un réseau d'institutions financières offrant des produits de crédit et de dépôt et d'autres services financiers classiques aux micro, petites et moyennes entreprises qui ont un accès limité, voire inexistant, au système financier formel.

Les principaux critères d'éligibilité

Pour se voir attribuer le label « microfinance » de LuxFLAG, un véhicule d'investissement en microfinance doit remplir plusieurs critères, dont les principaux sont :

- Etre domicilié dans toute juridiction dont la supervision est équivalente à celle d'un pays membre de l'Union Européenne ;
- Disposer d'un portefeuille microfinance correspondant à un minimum de 50 % de ses actifs totaux ;
- Avoir investi au moins 25 % de son portefeuille microfinance dans des VIMs ayant fait l'objet d'une notation par une agence de notation en microfinance reconnue par LuxFLAG.

Le Label LuxFLAG s'adresse aux VIMs ayant un objectif commercial, le Label ne vise pas les fonds que fonctionnent sur un système de financement par donation.